

Guide pour le remplissage du contrat B-web

A. Cas d'un contrat avec un seul utilisateur :

1. Spécifier s'il s'agit d'une personne physique ou morale en cochant la case appropriée (personne physique / personne morale)
2. Remplir le champ correspondant au type de client sélectionné
3. Préciser si le client souhaite mettre un plafond des transactions qu'il aura à faire (article 2) en cochant la première case s'il n'y a pas de limite et la 2^e case s'il y a une limite, auquel cas on spécifie le montant et la devise.
4. Indiquer le (les) compte(s) que le client souhaite inclure dans le contrat B-Web en précisant les éléments suivants dans les cases prévues à cet effet :
 - a. **code banque** (5 chiffres) : code de la BCB à savoir **20001** pour tous les comptes de toutes les agences ;
 - b. **code agence** (5 chiffres) : voir annexe 1 ;
 - c. **racine du compte** (11 chiffres) ;
 - d. **devise du compte** (3 chiffres) : voir annexe 2 ;
 - e. **clé** (2 chiffres).

Ainsi pour la structure générale du compte à mentionner est la suivante:

<i>Réservé à la banque</i>	<i>(Code Banque)</i>	<i>(Code Agence)</i>	<i>(Racine du compte)</i>	<i>(Code devise)</i>	<i>(Clé)</i>

5. Remplir l'encadré de l'article 6 avec les éléments d'identification de l'utilisateur (celui qui utilisera le service B-web). Le client peut souhaiter souscrire à la consultation de son (ses) compte(s) uniquement ou souscrire aussi bien à la consultation qu'aux transferts (virements) :
 - a. **Si le client a besoin de la consultation uniquement** : cocher (à l'article 6, dans l'encadré) la case n°1 « situation de comptes (consultation uniquement) » et préciser le mode d'accès au service B-web : ça peut être au moyen d'un « digipass » ou d'un « mot de passe » (cocher facultativement l'une des deux options, tout en sachant qu'en cochant « digipass », la Banque devra remettre au client un digipass coûtant 50 Euros mais qu'il ne paie rien dans le cas de l'utilisation d'un mot de passe) ;
 - b. **Si le client a besoin de transferts (virements) en plus de la consultation** : cocher obligatoirement « digipass » et « mot de passe » et savoir que la Banque devra remettre au client un digipass coûtant 50 Euros ; Pour ce cas, le client cochera toutes les options d'accès aux services B-Web.
6. Enfin, après s'être rassuré d'avoir rempli les champs appropriés, le client signe le contrat. S'il s'agit d'une personne morale, la signature du client doit être celle du Représentant de l'Organisation (ou entreprise) et s'accompagnera obligatoirement du cachet de l'entité concernée.

B. Cas d'un contrat avec plusieurs utilisateurs :

Tout ressemble au cas d'un contrat avec un seul utilisateur sauf que :

1. A l'article 2, concernant la signature des instructions, on peut cocher l'option de valider les instructions par plusieurs signatures électroniques (dans le cas de plusieurs utilisateurs).
2. Il faut préciser, pour chaque utilisateur, les comptes auxquels il pourra accéder en suivant le même mécanisme que quand on mentionne les comptes qu'on souhaite inclure dans le contrat.

N.B. Dans les 2 cas, il faut faire signer les conditions générales B-web par le client.

Annexes :

Annexe 1 : Code des Agences de la BCB

Nom de l'agence	Code Agence
Agence Siège	13101
Agence Ngozi	13102
Agence Kayanza	13103
Agence Rumonge	13104
Agence Gitega	13105
Agence Muyinga	13106
Agence Rutana	13107
Agence Kirundo	13108
Agence Ruyigi	13109
Agence Rugombo	13110
Agence Orée du Golf	13111
Agence Amitié	13112
Agence Place de l'Indépendance	13113
Agence Buyenzi	13114
Agence Kinanira	13115
Agence Nyanza-Lac	13116
Agence Centenaire	13117
Agence Karusi	13118
Agence Makamba	13119
Centre d'Affaires	13120
Agence Kigobe	13121

Annexe 2 : Code Devises

Nom de la devise	Code devise
BIF	108
USD	840
EUR	978